

Transport fluvial

RNCP17127 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	311
Formacode(s)	31850
Code(s) ROME	I1606
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la spécialité transport fluvial de baccalauréat professionnel est un professionnel qui réalise des opérations de transport fluvial de marchandises et/ou de passagers à l'aide d'unités de transport fluvial sur le territoire intra et extracommunautaire. Il exerce ses activités dans les entreprises pratiquant tout type de transport fluvial de marchandises et/ou de passagers et/ou pouvant nécessiter la mise en œuvre de contrats de transport spécifiques.

Son activité consiste à :

- Préparer et organiser sa mission de transport
- Réaliser les opérations de chargement et de déchargement, d'embarquement, de débarquement et d'avitaillement
- Réaliser le transport et assurer la maintenance et l'entretien du bâtiment
- Communiquer avec son environnement
- Gérer son unité de transport
- Terminer sa mission de transport

Travaillant généralement au sein d'une équipe, il est en relation avec des clients, les services internes (services d'exploitation, commerciaux,...) et partenaires extérieurs (usagers, autorités administratives...) avec lesquels il communique à l'oral et à l'écrit en français et dans une autre langue de la communauté européenne.

Afin de répondre aux besoins spécifiques du transport fluvial, ce professionnel aura suivi une formation spécifique portant sur la préparation à l'obtention :

- de l'Attestation de Capacité Professionnelle,
- du certificat de conduite (certificat de capacité ou patente du Rhin),
- du certificat de conduite au radar (attestation spéciale radar ou patente radar),
- de l'Attestation Spéciale Passagers ou d'expert en bateaux à passagers sur le Rhin,
- du Certificat Restreint de Radiotéléphoniste,
- des habilitations électriques,
- de l'attestation de Sauveteur Secouriste du Travail,
- de l'ADN (transport de matières dangereuses).

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités décrites est l'intégration constante de deux impératifs :

- impératif de santé/sécurité/environnement : il s'agit de préserver la santé des personnes, d'assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l'environnement. Un comportement et une attitude citoyenne sont attendus du conducteur ;
- impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en intégrant une démarche de progrès dans toutes les activités de transport fluvial. Pour ce faire, le conducteur doit se comporter comme un ambassadeur de l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de la spécialité transport fluvial de baccalauréat professionnel est un professionnel qui réalise des opérations de transport fluvial de marchandises et/ou de passagers à l'aide d'unités de transport fluvial sur le territoire intra et extracommunautaire. Il exerce ses activités dans les entreprises pratiquant tout type de transport fluvial de marchandises et/ou de passagers et/ou pouvant nécessiter la mise en œuvre de contrats de transport spécifiques.

Son activité consiste à :

- Préparer et organiser sa mission de transport
- Réaliser les opérations de chargement et de déchargement, d'embarquement, de débarquement et d'avitaillement
- Réaliser le transport et assurer la maintenance et l'entretien du bâtiment
- Communiquer avec son environnement
- Gérer son unité de transport
- Terminer sa mission de transport

Travaillant généralement au sein d'une équipe, il est en relation avec des clients, les services internes (services d'exploitation, commerciaux,...) et partenaires extérieurs (usagers, autorités administratives...) avec lesquels il communique à l'oral et à l'écrit en français et dans une autre langue de la communauté européenne.

Afin de répondre aux besoins spécifiques du transport fluvial, ce professionnel aura suivi une formation spécifique portant sur la préparation à l'obtention :

- de l'Attestation de Capacité Professionnelle,
- du certificat de conduite (certificat de capacité ou patente du Rhin),
- du certificat de conduite au radar (attestation spéciale radar ou patente radar),
- de l'Attestation Spéciale Passagers ou d'expert en bateaux à passagers sur le Rhin,
- du Certificat Restreint de Radiotéléphoniste,
- des habilitations électriques,
- de l'attestation de Sauveteur Secouriste du Travail,
- de l'ADN (transport de matières dangereuses).

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités décrites est l'intégration constante de deux impératifs :

- impératif de santé/sécurité/environnement : il s'agit de préserver la santé des personnes, d'assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l'environnement. Un comportement et une attitude citoyenne sont attendus du conducteur ;
- impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en intégrant une démarche de progrès dans toutes les activités de transport fluvial. Pour ce faire, le conducteur doit se comporter comme un ambassadeur de l'entreprise.

Blocs de compétences

RNCP17127BC01 — U2 - Etude de cas - préparation et analyse d'une activité de transport fluvial

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser et exploiter les informations et les documents nécessaires au transport à réaliser, aux opérations de maintenance et d'entretien du bâtiment et à la réglementation
- Organiser le transport fluvial et planifier les activités à bord

RNCP17127BC02 — U31 - Réalisation d'interventions en entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conditionner et contrôler le bâtiment en vue du transport
- Gérer et contrôler le chargement/déchargement, l'embarquement/débarquement des passagers
- Restituer le bâtiment, les matériels et gérer le traitement des déchets

RNCP17127BC03 — U32 - Conduite, manoeuvres et maintenance d'une unité de transport fluvial

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer et assurer la maintenance, l'entretien du bâtiment, procéder aux avitaillements
- Assurer la conduite et les manoeuvres en toute sécurité
- Mettre en oeuvre les mesures de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement

RNCP17127BC04 — U33 - Communication professionnelle et sécurité : certifications complémentaires

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer en interne, avec les clients et les tiers
- Gérer les incidents, les accidents, les anomalies et les litiges

RNCP17127BC05 — U34 - Economie-Gestion

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle
- Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle

RNCP17127BC06 — U35 - Prévention Santé Environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème
- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées
- Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence

RNCP17127BC07 — U11 - Mathématiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution
- Expérimenter, simuler
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

RNCP17127BC08 — U12 - Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, simuler
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

RNCP17127BC09 — U4 - Langues vivantes

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- s'exprimer oralement en continue
- interagir en langue étrangère
- comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

RNCP17127BC10 — U51 - Français

LISTE DE COMPÉTENCES

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

RNCP17127BC11 — U52 - Histoire-géographie et enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Comprendre les enjeux liés au développement durable
- Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation
- Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux

RNCP17127BC12 — U6 - Arts appliqués et cultures artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les caractéristiques essentielles d'oeuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels
- Situer une oeuvre ou une production dans son contexte de création
- Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques

RNCP17127BC13 — U7 - Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues

- réaliser une performance motrice maximale
- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

RNCP17127BC14 — UF - Epreuve facultative Langue vivante

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- s'exprimer oralement en continu
- interagir en langue étrangère
- comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

RNCP17127BC15 — UF - Epreuve facultative éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 5 du référentiel de compétences attendues

- réaliser une performance motrice maximale
- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

RNCP17127BC16 — UF - Epreuve facultative mobilité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- Caractériser le contexte professionnel étranger
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le type d'entreprises

Le titulaire de la spécialité transport fluvial de baccalauréat professionnel exerce ses activités au sein d'une entreprise qui effectue des transports de passagers et/ou de "marchandises" générales et/ou spécialisées pour compte propre et/ou pour compte d'autrui.

L'action du titulaire de la spécialité transport fluvial de baccalauréat Professionnel est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité.

Les conditions générales d'exercice

L'activité du titulaire de la spécialité transport fluvial de baccalauréat professionnel s'exerce dans un environnement qui implique un respect scrupuleux des réglementations de navigation fluviale en vigueur, de prévention des risques professionnels, d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement et de respect des règles conventionnelles, en particulier celles concernant le code du travail et des réglementations sociales européennes. Son activité tient compte également des attentes de l'entreprise en termes de maîtrise des charges relatives à un transport fluvial (coût de revient...) et de la fidélisation de la clientèle.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire de la spécialité transport fluvial de baccalauréat professionnel peut assumer des responsabilités qui le conduiront à assurer la formation des personnels navigants, à être responsable de la gestion d'une entreprise.

L'organisation de transports fluviaux, le métier d'inspecteur d'armement constituent également des orientations possibles.

Les compétences acquises, éventuellement reconnues par la validation des acquis de l'expérience, pourront lui permettre d'accéder à des responsabilités de niveau supérieur.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 850 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (45 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B40 — Carrossiers automobiles · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 638
Jugés difficiles à recruter	78 %

Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B40 — Carrossiers automobiles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;

- pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 500 €
Selon la branche	6 000 € – 15 417 €
Prise en charge	Branches concernées
11 500 €	Valeur par défaut · 209 branches
15 417 €	CPNE des entreprises de transport en navigation intérieure, CPNEFP Agences de voyages et tourisme
8 730 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2023
Date de dernière délivrance possible	31/08/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37915

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

